



Profil du comité central

EXIGENCES DE BASE

- 5 (minimum) à 7 personnes (maximum)
- au moins 1 proche
- au moins 2 présidents/présidentes de club
- au moins 3 personnes en fauteuil roulant
- au moins 1 représentant(e) des centres de paraplégiques
- au moins 2 personnes ayant siégé dans un comité ou occupé des fonctions officielles de représentant, en plus des présidents/présidentes de club
- au moins 2 personnes de chaque sexe
- le poste de président doit être occupé par une personne en fauteuil roulant
- représentation équilibrée des régions linguistiques – dans l'idéal: 3 personnes venant de Suisse alémanique, 3 personnes venant des régions latines de la Suisse, dont au moins 2 sont Romandes (14 clubs alémaniques, 13 clubs latins)

COMPÉTENCES PERSONNELLES EXIGÉES

